# APPEL À PROJETS MUSIQUE

# DANS LE CADRE DU DISPOSITIF TRAVERSES 2017-2019



Initié en 2015, **Traverses** est un dispositif d'accompagnement des équipes artistiques professionnelles de Loire-Atlantique.

Coordonné par Musique et Danse en Loire-Atlantique, en partenariat avec un réseau de 8 salles de spectacle du territoire, le dispositif **Traverses** répond à un double objectif :

- favoriser l'émergence, la création et la diffusion de projets musicaux innovants en Loire-Atlantique
- contribuer au développement culturel des territoires, notamment par la mise en place de résidences d'action culturelle.

#### LES PARTENAIRES

Le réseau des Pôles Musique\* :

- Centre culturel Athanor (Guérande)
- · Le Grand Lieu (La Chevrolière)
- Cap Nort (Nort-sur-Erdre)
- · Le Champilambart (Vallet)

Les salles partenaires de l'agglomération nantaise :

- Le Nouveau Pavillon (Bouguenais)
- · Le Pannonica (Nantes)
- La Soufflerie (Rezé)
- Onyx / La Maison des Arts (Saint-Herblain)

\*Initié par Musique et Danse en Loire-Atlantique, le réseau des Pôles Musique réunit 4 salles de spectacles du département autour d'objectifs partagés en matière de diffusion musicale, de soutien aux artistes et d'action culturelle.

## **OBJECTIFS DU DISPOSITIF**

- Soutenir l'émergence et l'innovation artistique en Loire-Atlantique, accompagner les équipes musicales dans leur développement.
- Favoriser la diversité musicale, notamment en renforçant la présence de certaines esthétiques dans les programmations des scènes pluridisciplinaires.
- Contribuer au développement culturel des territoires, en favorisant les présences artistiques, et en inscrivant les projets dans une dynamique locale impliquant les acteurs de l'éducation, de la culture et du champ social, les publics et les habitants.

#### **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

- Etre une équipe artistique professionnelle, majoritairement constituée de musiciens, et implantée en Loire-Atlantique
- · 2 à 6 artistes au plateau
- La création doit être prévue au printemps 2018 ou durant la saison 2018-2019.
- La musique doit être l'élément central du spectacle, lequel peut également intégrer d'autres disciplines artistiques.
- Sont ciblées les esthétiques suivantes : musiques traditionnelles et du monde, jazz et musiques improvisées, musique ancienne, classique ou contemporaine, ainsi que les formes hybrides ou pluridisciplinaires relevant de ces esthétiques.
- Pour la musique classique, seront privilégiés les projets pluridisciplinaires et les formes innovantes de présentation des œuvres, dans une perspective d'élargissement des publics.
- Les artistes devront démontrer leur intérêt et leur capacité à concevoir et à mener des actions de médiation, de formation, d'action culturelle et d'éducation artistique en direction de publics divers (scolaires, écoles de musique, musiciens amateurs, secteur social, habitants...), en cohérence étroite avec leur démarche artistique. A ce titre, une attention particulière sera portée aux projets développant des formes originales de rencontre, de dialogue et de participation des publics.

### **DESCRIPTIF DU DISPOSITIF**

Les projets seront soutenus autour des axes suivants :

- Apport en co-production
- Préachat : 3 représentations tout public au minimum sur la saison 2018/2019, dans les pôles musique et les salles associées. Des représentations scolaires pourront s'ajouter selon le projet.
- Accueils en résidence dans les salles partenaires (mise à disposition de plateaux techniques en ordre de marche) à partir du printemps 2018
- Résidence territoriale d'action culturelle : le projet sera défini au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2018, en concertation avec les partenaires de diffusion et les acteurs du territoire. Il sera mis en œuvre principalement sur la saison 2018-2019, en lien avec la diffusion. Des actions pourront toutefois être engagées durant la période de création, à l'occasion notamment des accueils en résidence.
- Accompagnement à la diffusion : participation au showcase de Musique et Danse en janvier 2018 ou 2019 (selon calendrier de création), aide à la communication, visibilité dans les réseaux professionnels, partenariats (Festival Régions en Scène, Scène Talents Jazz des Rendez-vous de l'Erdre...)
- D'autres formes d'accompagnement pourront être envisagées selon les attentes (aide à la structuration, regard extérieur, soutien technique, ressources et accompagnement en médiation...)

# **MODALITÉS DE CANDIDATURE**

Le dossier de candidature devra comporter :

- Informations administratives et contacts
- Biographie détaillée des artistes
- Présentation du projet : note d'intention, collaborations envisagées, calendrier et budget prévisionnel de production, le cas échéant autres partenaires de diffusion envisagés ou confirmés...
- Description des actions proposées au titre de la résidence de territoire : publics cibles, objectifs, contenus, modalités envisagées, budget prévisionnel
- Le cas échéant, dossier de création du/des projets antérieurs, avec extraits musicaux ou vidéos (liens ou fichiers en téléchargement)
- Descriptif des besoins de réalisation (logistique, technique, accompagnement...)

Dossier complet à adresser par mail à Musique et Danse en Loire-Atlantique

avant le 15 octobre 2017 à : cboissel@md44.asso.fr

Deux projets seront retenus pour la période 2017-2019.

La sélection sera effectuée collégialement par les partenaires courant novembre. Dans ce cadre l'équipe pourra être invitée à présenter son projet lors d'un entretien dans les locaux de Musique et Danse.





















